



PROJET – PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2021-2025 DU PLAN D'AGRICULTURE DURABLE (PAD)

**Programme de transfert et de
reconnaissance pour augmenter les pratiques d'agriculture raisonnée au champ
(blé humain)**

22-013-PAD-CERQ (7143429)

DURÉE DU PROJET : 10-2021 / 12-2024

RAPPORT FINAL

Réalisé par :
Les Céréaliers du Québec

C.P. 149, Saint-Aimé (Qc) J0G 1K0
Téléphone : 450.278.7798
info@cerealiersduquebec.com

Le 1^{er} décembre 2024

Les résultats, opinions et recommandations exprimés dans ce rapport émanent des connaissances de l'auteur ou des auteurs au moment de sa préparation et n'engagent aucunement le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

TITRE DU PROJET :

Programme de transfert et de reconnaissance pour augmenter les pratiques d'agriculture raisonnée au champ (blé humain)

NUMERO :

22-013-PAD-CERQ (7143429)

1. RÉSUMÉ DU PROJET ET OBJECTIFS

1.1 L'engagement

Dans le cadre du Plan de mise en œuvre 2021-2025 du Plan d'agriculture durable (PAD) 2020-2030 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), les Céréaliers du Québec ont pris l'engagement suivant :

- Promouvoir l'agriculture raisonnée auprès des producteurs membres des Céréaliers du Québec et des autres producteurs du réseau et accroître son développement.

Les Moulins de Soulages participent à la réalisation de cet engagement à titre de partenaire des Céréaliers du Québec dans le projet. Les Moulins de Soulages possèdent déjà comme acheteur de blé un programme d'agriculture raisonnée avec système de traçabilité et des contrats d'agriculture raisonnée avec des producteurs, soit le programme « Les blés d'Agriculture Raisonnée™ ». Ce programme repose sur une démarche agronomique rigoureuse et suivie par agronome.

La réalisation de cet engagement s'inscrit dans l'atteinte de deux objectifs ciblés par le PAD :

- Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement;
- Améliorer la santé et la conservation des sols.

En ce qui concerne la réduction de l'utilisation des pesticides, le programme de Blé raisonnable (contrat) prévoit les conditions suivantes :

- Obligation d'utiliser des semences non traitées;
- Non-utilisation de régulateur de croissance;
- Évitement de l'utilisation de fongicides et d'herbicides en post-levée;
- Interdiction de l'utilisation de glyphosate en prérécolte.

Pour les pratiques favorables à la santé et à la conservation des sols, en plus des avantages associés aux pratiques listées ci-dessus, il y a :

- La promotion de l'utilisation de variété de blé moins gourmande en azote (éviter l'acidification du sol et le lessivage des nitrates);
- Essais variétaux de blé pour réduire et optimiser l'utilisation d'azote;
- La promotion de semer du blé d'automne servant de couverture de sol pour l'hiver, de protection et de préservation des sols;
- La promotion de semer du trèfle intercalaire pour le blé de printemps qui constitue un amendement organique pour la santé du sol et qui favorise sa conservation.



1.2 Principales retombées escomptées

1. Accroître la participation au programme

Le projet vise avant tout à accroître le nombre de producteurs du réseau des Céréaliers du Québec qui connaissent et participent au programme de Blé raisonnable des Moulins de Soulange et qui contribuent donc à l'atteinte de deux objectifs spécifiques du PAD (réduire l'utilisation des pesticides et améliorer la santé et la conservation des sols).

2. Identifier les freins ou contraintes afin d'envisager des solutions

Le projet a aussi comme retombée anticipée de permettre d'identifier auprès des céréaliers les freins ou les contraintes à leur participation actuelle au programme de blé raisonnable. Ces contraintes pourront être partagées avec les Moulins de Soulange et le MAPAQ dans le but de favoriser leur atténuation.

3. Servir d'exemple probant pour d'autres initiatives dans le secteur des céréales et cultures

Il est également espéré que les résultats positifs atteints pourront servir d'exemples probants pour d'autres céréales ou cultures qui souhaiteraient se mobiliser (producteur-acheteur) et s'organiser pour développer des créneaux de production et de marché qui reposent sur des produits agricoles du Québec distinctifs basés sur des pratiques agroenvironnementales plus responsables comme l'est l'agriculture raisonnée.

4. Hauser la reconnaissance du blé raisonnable pour en favoriser la demande

Finalement, le projet entend rejoindre différents acteurs de la filière, y compris le consommateur, afin d'accroître la reconnaissance du blé raisonnable pour hausser la demande de denrées produites à partir de blé raisonnable. Cette demande accrue pour le blé raisonnable contribuera à augmenter l'intérêt des céréaliers pour cette production.

1.3 Objectifs poursuivis

Comme énoncé au moment du dépôt du projet au MAPAQ, les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Doubler le nombre de participants membres des Céréaliers du Québec ou près de leur réseau au programme de blé raisonnable, de même que la superficie cultivée par ces derniers;
- Rejoindre 100% des membres producteurs des Céréaliers du Québec via les différentes activités de sensibilisation et viser un taux de participation cumulé de 50% aux activités du projet;
- Rejoindre au moins 10 acteurs du secteur (acheteurs, intervenants de la filière, influenceurs, décideurs) pour les sensibiliser aux opportunités de cette filière et en faire la promotion;
- Documenter les avantages et les contraintes du programme, ses effets bénéfiques et les bonnes pratiques appliquées.



2. BILAN DES RÉALISATIONS

2.1 Activités ciblées et réalisées par année

Le Plan de travail complet a compris un ensemble d'activités dans l'objectif d'atteindre les objectifs signifiés ci-dessus en programmant une démarche graduelle se déployant entre 2022 et 2024. Les activités ont combiné différentes approches et initiatives de transfert et de diffusion, principalement auprès des céréaliers, mais également auprès d'acteurs de la filière, de décideurs et du consommateur.

Transfert – Volet sensibilisation

Les actions réalisées pour le volet sensibilisation ont visé à :

- Sensibiliser les céréaliers et les autres producteurs membres du réseau à la pertinence du programme Blé raisonnable et susciter l'intérêt à y participer;
- Sensibiliser les autres membres de la filière et le consommateur aux avantages du programme en vue de stimuler la demande de produits faits à partir du Blé raisonnable et améliorer le réseautage.

Transfert – Volet diffusion

Les actions réalisées pour le volet diffusion ont visé à :

- Faire connaître les avantages pour le céréalier de participer au programme;
- Faire connaître les avantages environnementaux et la qualité des farines et produits issus de l'agriculture raisonnée;
- Faire connaître au MAPAQ, à la filière et à l'industrie agricole les principaux résultats obtenus afin que le projet puisse servir d'exemple.

Transfert – Volet formation

Les actions réalisées pour le volet formation ont visé à :

- Familiariser le céréalier aux pratiques reconnues à l'intérieur du programme de Blé raisonnable afin de le rassurer sur son efficacité et de bien l'intégrer à ses activités de culture;
- Démontrer les résultats probants obtenus par des démonstrations au champ et autres méthodes de documentation des résultats.

Transfert – Volet accompagnement

Les actions réalisées pour le volet formation ont visé à :

- Assurer un accompagnement adéquat des céréaliers participants via les agronomes de 2e ligne offert par les Moulins de Soulanger;
- Permettre la documentation de cas vécus auprès de céréaliers participants.

Transfert – Volet reconnaissance

Les actions réalisées pour le volet reconnaissance ont visé à :

- Assurer un rayonnement de céréaliers participants et de céréaliers-ambassadeurs auprès de leurs pairs afin de favoriser un effet d'entraînement.



Le tableau 0 dresse la séquence des activités et des actions qui ont été réalisées par année.

En ce qui concerne les principaux intervenants impliqués dans la réalisation du projet, outre les Céréaliers du Québec, les Moulins de Soulange ont été un partenaire actif en 2023. Comme prévu, la participation des ressources complémentaires pour la coordination du projet (ATRL - M. Jean-François Aubin) et pour la réalisation d'initiatives de communication directes auprès des céréaliers (Mocom – M. Mario Daigle) ou autre a été présente de manière ponctuelle pour soutenir Les Céréaliers du Québec. La Vie Agricole contribue aussi à certaines réalisations et pour maximiser la diffusion auprès des céréaliers et autres producteurs du réseau des différentes régions du Québec.

Ainsi, tout au long de la réalisation du projet, aucun changement aux objectifs ou à la méthodologie n'a été apporté.



Tableau 0 : Activités réalisées par année (séquence)

No.	Activité, actions, initiatives	Type d'activité de transfert	2022	2023	2024
1	Formation du comité des partenaires pour la réalisation du projet (Céréaliers du Québec, Moulins de Soulages, MAPAQ direction régionale Montérégie-Est et nomination du coordonnateur du projet)	n/a	x		
2	Mise en place des principaux outils de communication avec les membres (page web dédiée, de liaison et de communication interne, panneau grand format, autre)	Sensibilisation et diffusion	x		
3	Présence des Céréaliers du Québec au Salon de l'agriculture de Saint-Hyacinthe et au Salon Industrie et machinerie agricole de Québec avec kiosque proposant un volet particulier d'information sur le blé raisonné qui sont des points de rendez-vous importants de céréaliers des différentes régions du Québec	Sensibilisation et diffusion	x	x	x
4	Infolettre 1 aux membres : lancement du projet et sondage initial aux membres	Sensibilisation et diffusion	x		
5	2 capsules vidéo : C'est quoi le blé raisonné et témoignage d'un céréalier participant au programme	Sensibilisation et diffusion	x		
6	Publi-reportage sous forme de courtes capsules audio informatives et pédagogiques	Sensibilisation et diffusion	x		
7	Sensibilisation régionale (tournée ou autre) auprès de céréaliers pour sensibiliser au programme de Blé Raisonné (rejoindre des céréaliers de 3 à 5 régions)	Sensibilisation et diffusion	x	x	x
8	Rencontres d'acteurs du réseau, de la filière, de partenaires et rejoindre le consommateur	Sensibilisation et diffusion	x	x	x
9	Préparation et tenue d'une vitrine de démonstration	Sensibilisation et formation	x	x	x
10	Préparation et tenue d'un Grand Rendez-vous annuel sur le Blé raisonné	Sensibilisation et formation	x	x	x
11	Infolettre 2 aux membres et sondage de suivi	Sensibilisation et formation	x		
12	Soutien agronomique offert aux céréaliers en cours d'année	Accompagnement	x	x	x
13	Infolettre 3 aux membres	Sensibilisation et diffusion		x	
14	Infolettre 4 aux membres et sondage de suivi	Sensibilisation et diffusion		x	

Les Céréaliers du Québec

Programme de transfert et de reconnaissance pour augmenter les pratiques d'agriculture raisonnée au champ (blé humain)

22-013-PAD-CERQ (7143429)

Décembre 2024 – Rapport final



No.	Activité, actions, initiatives	Type d'activité de transfert	2022	2023	2024
15	Documentation des avantages de la culture du Blé raisonné et des freins selon les céréaliers	Accompagnement et diffusion		x	x
16	Mise sur pied du programme Céréalier-Ambassadeur	Reconnaissance		x	
17	Infolettre 5 aux membres	Sensibilisation et diffusion			x
18	Infolettre 6 aux membres et sondage de conclusion	Sensibilisation et diffusion			x
19	Activités de diffusion auprès du grand public pour rejoindre le consommateur	Sensibilisation et diffusion			x
20	Production du bilan final du projet et fiche de résultat au MAPAQ	Diffusion			x

Les Céréaliers du Québec

Programme de transfert et de reconnaissance pour augmenter les pratiques d'agriculture raisonnée au champ (blé humain)

22-013-PAD-CERQ (7143429)

Décembre 2024 – Rapport final



2.2 Tableau de bilan des réalisations

Les rapports d'étape 2022 et 2023 déposés au MAPAQ ont été l'occasion d'informer et de cumuler les activités réalisées dans le cadre du projet et les résultats obtenus. Pour l'année 2024, un tableau de compilation a été préparé et est disponible à l'annexe 1 de ce rapport final à titre de référence. Le tableau 1 dresse le bilan des réalisations cumulées au cours des 3 années du projet dans le format demandé par le MAPAQ.

Tableau 2 : Bilan des réalisations

No.	Initiative, activité, livrable	Description	Indicateurs et cibles
1	Comité des partenaires pour l'exécution du projet	Mobilisation des partenaires pour la revue de la programmation annuelle et/ou la réalisation d'activités prévues aux années 2022 à 2024 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue des activités ▪ Production et révision de contenus ▪ Animation d'activités ▪ Visibilité et participation des partenaires lors des événements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 partenaires initiaux prévus au projet : Céréaliers du Québec, Moulins de Soulages, MAPAQ direction régionale Montérégie-Est. ▪ 2 partenaires ajoutés en cours de réalisation : Première Moisson et Institut Jean-Garon
2	Communications aux membres	Mise en place des outils internes de diffusion aux membres : diffusion d'infolettres, courriels « Flash-info », panneau d'information et capsules présentées lors des événements, etc.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 capsules vidéo sur le blé raisonné ▪ 6 infolettres transmises à 100% des membres ▪ 1 sondage annuel complété par les membres ▪ 1 panneau grand format sur le blé raisonné
3	Liste de céréaliers intéressés à participer au programme du blé raisonné.	La cueillette des noms a été possible tout au long des activités de rassemblement des céréaliers tenues en 2023 et en 2024. Les noms étaient ensuite soumis aux Moulins de Soulages pour leur prise en charge.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 présences des Céréaliers du Québec au Salon de l'agriculture de Saint-Hyacinthe en 2023 et 2024 ▪ 2 présences des Céréaliers du Québec au SIMAQ en 2023 et 2024 ▪ 2 ateliers tenus dans le cadre des assemblées générales annuelles 2023 et 2024 des Céréaliers du Québec. ▪ Une banque de noms de 13 céréaliers intéressés à participer au programme a été recueillie lors des activités et soumis aux Moulins de Soulages pour leur prise en charge dans le cadre du programme. ▪ 130 céréaliers membres ont été rejoints directement lors de ces activités spécifiques (65% du membership)
4	Publi-reportage pour faire la promotion du blé raisonné pouvant être diffusé dans les différentes régions du Québec afin d'y rejoindre les céréaliers.	Le publi-reportage a pris la forme de courtes capsules infos-audio directes qui ont été diffusées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 12 radios de régions agricoles : Bas-Saint-Laurent (Rivière-du-Loup, Rimouski, La Pocatière), Chaudière-Appalaches (Montmagny, Beauce), Capitale-Nationale et Mauricie (Portneuf), Estrie (Coaticook), Montérégie (Vaudreuil-Dorion), Est Ontario francophone (Timmins, Sudbury, Nissipingu-Ouest).

No.	Initiative, activité, livrable	Description	Indicateurs et cibles
5	Tournée régionale 2022 auprès de céréaliers pour sensibiliser au programme de Blé Raisonné	<p>Sous l'initiative des Céréaliers du Québec, les activités prioritaires en 2022 et auxquelles les producteurs ont été conviés ont été :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exposition agricole de Saint-Hyacinthe du 27 juillet au 5 août 2022; ▪ Séance d'information tenue dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle des Céréaliers du Québec du 12 avril 2022 (Centre des congrès de Saint-Hyacinthe) <p>Des présentations régionales additionnelles ont été faites par les Moulins de Soulange en cours d'année, notamment pour des producteurs de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Québec Chaudière-Appalaches à l'automne 2022.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus d'une centaine de producteurs de grains se sont informés lors des journées producteurs à l'exposition agricole de Saint-Hyacinthe. Selon les statistiques de fréquentation, leur origine était : 55% Montérégie, 25% Centre-du-Québec, 15% Mauricie, 5% Lanaudière/Québec/Chaudière-Appalaches (moins de 1% autres régions) ▪ 63 membres des Céréaliers du Québec ont assisté à la séance d'information tenue lors de l'Assemblée annuelle. Leur provenance était : 65% Montérégie, 30% Centre-du-Québec et Mauricie, 5% autres régions. ▪ Les séances régionales faites avec les Moulins de Soulange ont permis de rejoindre une dizaine de participants pour les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ainsi que de Québec / Chaudière-Appalaches.
6	Tournée régionale 2023 auprès de céréaliers pour sensibiliser au programme de Blé Raisonné	<p>La tournée des régions en 2023 s'est effectuée en partenariat avec les Moulins de Soulange et Première Moisson. La tournée visait une activité auprès des consommateurs et une activité spécifique auprès des céréaliers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Liste des régions visitées et des rencontres tenues (8) : <ul style="list-style-type: none"> • Outaouais – 29 avril 2023 • Couronne nord de Montréal et Lanaudière – 10 juin 2023 et 8 juillet 2023 • Montérégie – 13 mai 2023, 23 juin 2023 et 30 juin 2023 • Volet consommateur – avec présence de céréaliers invités : Montréal (Première Moisson Atwater 5 août 2023, Jean-Talon 19 août 2023) ▪ Diffusion de la tournée régionale dans les médias agricoles de La Vie agricole, permettant de rejoindre les céréaliers des régions suivantes : Bas-Saint-Laurent (Rivière-du-Loup, Rimouski, La Pocatière), Chaudière-Appalaches (Montmagny, Beauce), Capitale-Nationale et Mauricie (Portneuf), Estrie (Coaticook), Montérégie (Vaudreuil-Dorion), Est Ontarien francophone (Timmins, Sudbury, Nissipissing-Ouest).
7	Tournée régionale 2024 auprès de céréaliers pour sensibiliser au programme de Blé Raisonné	<p>La tournée des régions en 2024 s'est effectuée en synergie avec les Moulins de Soulange et les boulangeries participantes (pour le volet consommateur). La tournée visait donc une activité auprès des consommateurs et une activité spécifique auprès des céréaliers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Liste des régions visitées et des rencontres tenues (4) : <ul style="list-style-type: none"> • Capitale-Nationale – 26 août 2024 • Couronne sud de Montréal – 27 septembre 2024 • Montérégie-Est – 14 mars 2024 • Lanaudière – 20 juillet 2024 ▪ Diffusion de la tournée régionale dans les médias agricoles de La Vie agricole, permettant de rejoindre les céréaliers des régions suivantes : Bas-Saint-Laurent (Rivière-du-Loup, Rimouski, La Pocatière), Chaudière-Appalaches (Montmagny, Beauce), Capitale-Nationale et Mauricie (Portneuf), Estrie (Coaticook), Montérégie (Vaudreuil-Dorion), Est Ontarien francophone (Timmins, Sudbury, Nissipissing-Ouest).

No.	Initiative, activité, livrable	Description	Indicateurs et cibles
8	Rencontres d'acteurs du réseau, de la filière, de partenaires et rejoindre le consommateur (année 2022)	Différentes rencontres et événements ont permis de rejoindre en cours d'années des acteurs de la filière (meuneries, boulangeries, partenaires et autres décideurs), ainsi que le consommateur. Le point de rassemblement principal a été la programmation s'étant déroulée lors du Grand Rendez-vous 2022 (voir annexe 1 du rapport de 2022), mais d'autres rencontres ont été tenues en cours d'année.	Acteurs de la filière rejoints en 2022 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Boulangeries : Crème Boulangerie (Saint-Hyacinthe lors du Grand Rendez-vous 2022) et Première Moisson ▪ Meuneries : Moulins de Soulages et ses partenaires ▪ Agri-science et recherche privée : Corteva et Semican ▪ Invitation aux représentants des partis politiques pour faire la promotion du blé raisonnable et de l'intérêt d'y soutenir la filière : participation de la CAQ, du PLQ et du PCQ lors de visites à la ferme et au champ ▪ Plus de 1 000 consommateurs lors de l'exposition agricole de Saint-Hyacinthe ayant pris un moment de s'informer au kiosque sur le blé raisonnable
9	Rencontres d'acteurs du réseau, de la filière, de partenaires et rejoindre le consommateur (année 2023)	En 2023, l'activité principale regroupant les acteurs de la filière, des partenaires et pour rejoindre les consommateurs s'est tenue le 30 juin 2023 au quartier Dix-30 à Brossard.	Acteurs de la filière rejoints en 2023 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Boulangeries : Première Moisson ▪ Meuneries : Moulins de Soulages et ses partenaires ▪ Partenaires de l'industrie : Agrilog ▪ Agri-science et recherche privée : Pioneer ▪ Autre : Institut Jean-Garon ▪ Invitation aux représentants des partis politiques pour faire la promotion du blé raisonnable et de l'intérêt d'y soutenir la filière. ▪ Plus de 250 consommateurs ayant pris un moment de s'informer au kiosque sur le blé raisonnable ▪ La synergie des partenaires a permis aux Céréaliers du Québec de proposer au MAPAQ en août 2023 un label écoresponsable distinctif pour le blé raisonnable d'origine québécoise. Ce label serait complémentaire à la « marque privée » Blé raisonnable développée et appartenant aux Moulins de Soulages afin de conforter encore davantage le marché.
10	Rencontres d'acteurs du réseau, de la filière, de partenaires et rejoindre le consommateur (année 2024)	En 2024, cette activité s'est tenue dans la foulée du Grand Rendez-Vous 2024 (2 ^e journée – liaison).	Acteurs de la filière rejoints en 2024 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Production : Les Céréaliers du Québec ▪ Boulangeries : Au Palet d'Or / À chacun son pain ▪ Meuneries : Moulin de Charlevoix ▪ Partenaires de l'industrie : Ancien sous-ministre du MAPAQ et ancienne ministre des Régions ▪ Agri-science et recherche : Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation de l'Université Laval / Centre de recherche sur le développement territorial / Regénération Canada (organisme à but non-lucratif dédié à promouvoir la régénération de la santé des sols afin d'atténuer les changements climatiques, de restaurer la biodiversité, d'améliorer les cycles de l'eau et de soutenir un système alimentaire sain) ▪ Autre : Institut Jean-Garon ▪ La synergie des partenaires a donné lieu à la mise en place d'un OBNL qui sera chargé de continuer la coordination et de voir au développement du créneau boulanger et raisonnable pour le blé du Québec.
11	Suivi agronomique aux champs 2022 (démonstration)	En 2022, la vitrine de démonstration a pris la forme d'un suivi agronomique au champ et réalisé directement par les Moulins de Soulages. Les Céréaliers intéressés à suivre les résultats de la vitrine de démonstration ont été invités à faire part de leur intérêt afin que de l'information leur soit transmise directement par les Moulins de Soulages en cours d'avancement. Les résultats comparatifs finaux ont été regroupés dans des tableaux de performance qui ont fait l'objet de publication au sein de La Vie Agricole (décembre 2022) et auprès des membres des Céréaliers du Québec (infolettre 2 de décembre).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 21 membres des Céréaliers du Québec ont manifesté leur intérêt à connaître le suivi agronomique effectué au champ par les Moulins de Soulages. ▪ 100% des membres ont reçu les résultats du suivi agronomique. ▪ Les résultats ont été diffusés sur le site du CRAAQ du projet. ▪ Les résultats sont disponibles en annexe 3 du rapport de 2022

No.	Initiative, activité, livrable	Description	Indicateurs et cibles
12	Préparation et tenue d'un Grand Rendez-vous annuel sur le Blé raisonné (année 2022)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieu : Expo Agricole de Saint-Hyacinthe ▪ Date : 27 juillet au 5 août 2022 ▪ Partenaires impliqués dans l'organisation : Les Moulins de Soulages, La Vie Agricole et l'Institut Jean-Garon ▪ Principaux participants : céréaliers et producteurs de grains, partenaires de la filière (meuniers, boulangers locaux) et décideurs, en plus de rejoindre le consommateur ▪ Formule : Présence avec kiosque et journées thématiques, information aux producteurs et ateliers avec experts selon les thématiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus de 1 000 consommateurs lors de l'exposition agricole de Saint-Hyacinthe ayant pris un moment de s'informer au kiosque sur le blé raisonné ▪ 227 producteurs et partenaires ont accepté de s'inscrire à une banque courriel d'information sur le blé raisonné. ▪ Plus d'une centaine de producteurs de grains se sont informés au kiosque sur le blé raisonné ▪ Un résumé plus détaillé de l'ensemble des activités tenues lors du Grand Rendez-vous 2022 est disponible en annexe 2 du rapport de 2022
13	Préparation et tenue d'un Grand Rendez-vous annuel sur le Blé raisonné (année 2023) et démonstration (visite) au champ	<p>Le Grand Rendez-Vous 2023 s'est tenu le 18 août 2023 à la ferme Darox de Saint-Pie. Lors de cette journée conférence offerte aux céréaliers et aux partenaires de la filière, la production du blé raisonné a été abordée sous 3 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un atelier de formation sur le blé raisonné a été organisé et donné aux participants s'étant inscrits à l'atelier. ▪ Possibilité de visiter certaines parcelles. (visite aux champs) ▪ Annonce du programme de céréalier-ambassadeur pour faire la promotion du programme. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus de 300 céréaliers et partenaires de la filière et des différentes régions du Québec ont participé au Grand Rendez-Vous 2023.
14	Préparation et tenue d'un Grand Rendez-vous annuel sur le Blé raisonné (année 2024)	<p>Le Grand Rendez-Vous 2024 s'est déroulé en 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une première rencontre réservée aux céréaliers afin de mettre en commun les attentes, les freins existants ou les conditions qui encourageraient leur participation au programme (14 mars 2024). ▪ Une seconde journée tenue le 19 mars 2024 dans la région de Québec. Lors de cette journée de liaison entre différents représentants de la filière intéressés par le développement du blé boulanger et du blé raisonné, le développement de ce créneau a été abordé sous 3 volets : <ul style="list-style-type: none"> ○ Partage des préoccupations et des attentes des céréaliers pour faire une place à cette production au sein de leur entreprise. ○ Partage des perspectives de marché et des besoins pour les boulangers. ○ Partage d'une vision commune et d'objectifs pour mousser ce créneau et engagements futurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 25 céréaliers de différentes régions du Québec ont participé au Grand Rendez-Vous 2024 (journée producteur). ▪ 8 représentants invités de la filière ont participé au Grand Rendez-Vous 2024 (journée de liaison).
15	Soutien agronomique offert aux céréaliers en cours d'année	<p>En 2022-2023 et 2024, le soutien agronomique par les Moulins de Soulages a été offert afin d'assurer la continuité de la participation au programme pour les membres des Céréaliers du Québec et voir à l'inclusion des autres céréaliers intéressés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2022 : 2 céréaliers soutenus par les Moulins de Soulages ▪ 2023 : Évaluation et prise en charge des céréaliers intéressés à se joindre au programme (bassin de 13 céréaliers). Continuité de l'accompagnement pour les céréaliers participants ▪ 2023 : Évaluation et prise en charge des céréaliers intéressés à se joindre au programme (bassin de 9 céréaliers). Continuité de l'accompagnement pour les céréaliers participants. ▪ Documentation auprès de participants des avantages, freins ou contraintes à la participation au programme.
16	Mise en place du Céréalier-ambassadeur	<p>Le céréalier-ambassadeur a été présenté lors du Grand Rendez-Vous 2023. Il s'agit d'un céréalier participant au programme du blé raisonné et qui participe aux activités d'information ou rassemblement pour en faire la promotion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 céréalier-ambassadeur membre des Céréaliers du Québec reconnu en 2023 (Danny Messier)



3. RÉSULTATS SIGNIFICATIFS OBTENUS

3.1 Rejoindre les Céréaliers et autres producteurs du réseau des différentes régions du Québec

Les différentes activités réalisées lors du projet ont permis de rejoindre de différentes manières les producteurs membres des Céréaliers du Québec et autres producteurs du réseau (voir tableau 1). Il s'agit d'un résultat significatif qui confirme le caractère interrégional du projet, tel que demandé par le MAPAQ. Le tableau 2 regroupe la liste des céréaliers des régions qui ont été rejoints et les principaux modes d'information ou de participation.

Tableau 2 : Céréaliers des différentes régions rejoints par le projet, selon les activités réalisées

Région	Activités
Montérégie	<ul style="list-style-type: none">▪ Infolettres et autres informations aux membres▪ Grand Rendez-vous▪ Rassemblements organisés par les Céréaliers ou les Moulins de Soulages (tournée régionale, salon de l'agriculture, Atelier lors de l'AGA, etc.)▪ Rassemblements régionaux lors des tournées régionales▪ Couverture médiatique via La Vie Agricole et ses médias partenaires
Centre-du-Québec	
Mauricie	
Québec / Chaudière-Appalaches	
Estrie	
Bas-Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none">▪ Infolettres et autres informations aux membres▪ Couverture médiatique via La Vie Agricole et ses médias partenaires
Saguenay-Lac-Saint-Jean	
Abitibi-Témiscamingue	

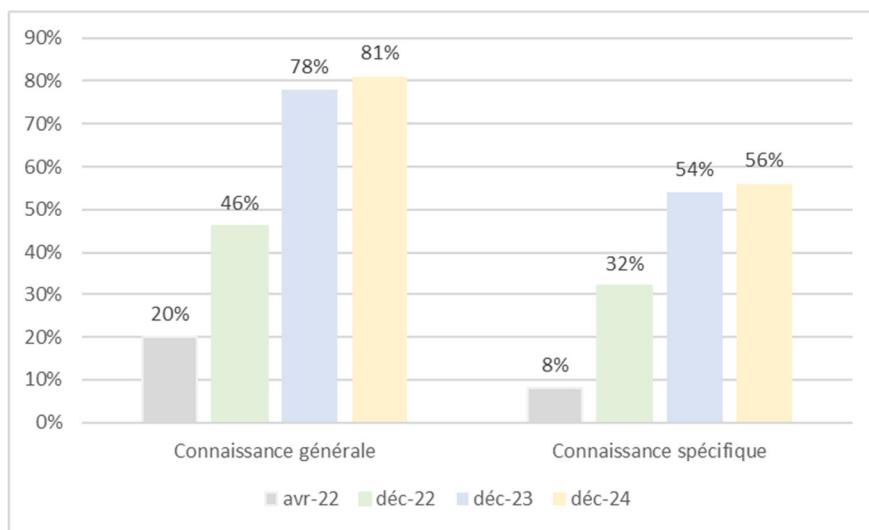


3.2 Mieux faire connaître l'existence du programme de blé raisonné chez les membres et le réseau, hausser l'intérêt et augmenter la participation

3.2.1 Niveau de connaissance du programme

Des sondages-éclairis ont été effectués à différents moments de l'évolution du projet de manière à mesurer et à suivre l'évolution des connaissances et de l'intérêt des membres des Céréaliers du Québec envers le programme de blé raisonné. Le graphique 1 illustre l'évolution observée depuis le début des activités du projet.

Graphique 1 : Évolution de la connaissance du programme chez les membres des Céréaliers du Québec



Connaissance générale : Le céréalier dit connaître le programme ou en a entendu parler, mais n'en connaît pas les principales modalités

Connaissance spécifique : Le céréalier dit connaître le programme et peut en nommer quelques modalités

On remarque donc que par rapport à la situation de départ (avril 2022), la réalisation du projet a permis d'atteindre l'important objectif de mieux faire connaître l'existence du programme auprès des membres. La connaissance générale du programme est passée de 20% à 81%. La connaissance du programme est une condition de départ pour espérer que plus de céréaliers soient intéressés à y participer.

Les connaissances spécifiques du programme ont aussi fait un bond intéressant chez les céréaliers membres. Les connaissances plus spécifiques du programme (fonctionnement, retombées positives, avantages) sont un second facteur pour favoriser une plus grande participation au programme et prendre contact avec les Moulins de Soulanger.

On remarque finalement un certain ralentissement de la croissance de l'évolution des connaissances générales et spécifiques vers la fin du projet. Cela pourrait indiquer que le projet a atteint un maximum de résultats positifs auprès des céréaliers pouvant avoir un intérêt, alors que les autres demeurent peu intéressés, malgré les efforts faits.

Les Céréaliers du Québec

Programme de transfert et de reconnaissance pour augmenter les pratiques d'agriculture raisonnée au champ (blé humain)

22-013-PAD-CERQ (7143429)

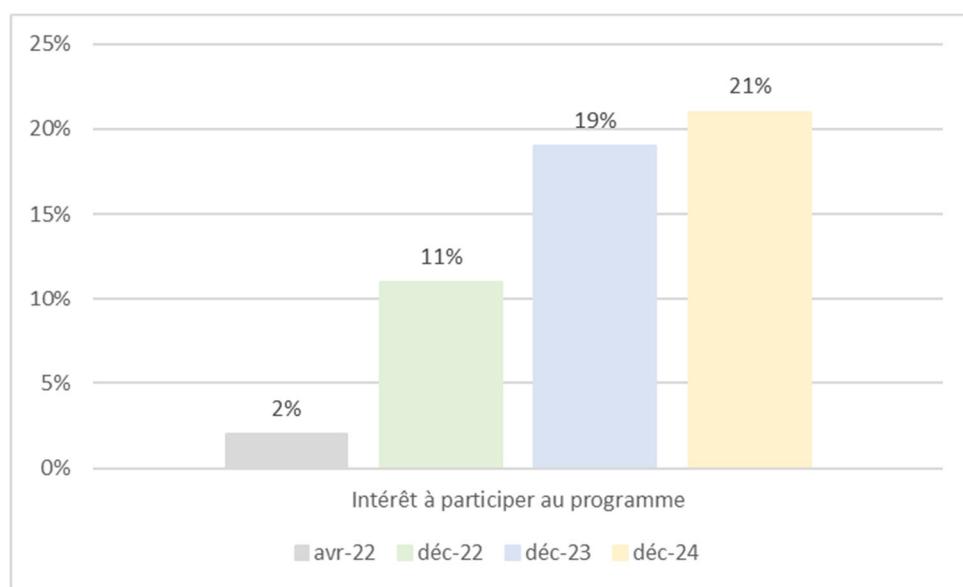
Décembre 2024 – Rapport final



3.2.2 Intérêt à y participer

Toujours en se basant sur les sondages-éclairis de fins d'année, nous observons aussi une augmentation marquée de l'intérêt des céréaliers à participer au programme de Blé raisonnable, comme le démontre le graphique 2.

Graphique 2 : Évolution de l'intérêt des membres à participer au programme de Blé raisonnable



Le bond d'intérêt obtenu par le projet est donc d'environ 20%, ce qui est tout de même significatif, surtout lorsque l'on considère le pourcentage de départ de 2% qui indiquant un très faible intérêt. Il était maintenant passé à environ 1 céréalier membre sur 5.

Le ralentissement de la croissance de l'évolution de l'intérêt à participer au programme semble indiquer un certain seuil présentement atteint en fonction des connaissances existantes et disponibles. D'autres difficultés ou contraintes à l'adhésion au programme devraient être adressées pour accroître la participation.

Lors des activités d'échange et de documentation avec les céréaliers participants au programme ou non, les freins, difficultés ou contraintes mentionnées sont :

- Un manque d'intérêt des céréaliers envers cette culture ou des expériences passées difficiles ;
- La compétitivité avec les autres cultures et céréales (prix, stabilité, etc.) ;
- Des primes offertes qui devraient être plus élevées ;
- Peu de démonstration d'une volonté d'implanter un marché en croissance (perspective intéressante pour les céréaliers – présentement perçu comme une niche de marché très limitée) ;
- Manque de démonstration scientifique des retombées environnementales positives pour leurs champs ou d'économie substantielle par rapport aux cultures traditionnelles.



3.2.3 Niveau de participation

Les activités menées dans le cadre du projet ont permis de regrouper une liste de **22 céréaliers** intéressés à participer au programme de Blé raisonné, alors que la participation effective avant le projet était de 2 céréaliers.

3.3 Rejoindre 100% des membres des Céréaliers du Québec et susciter un taux de participation cumulé de 50% aux principales activités organisées

Par le biais des activités identifiées au tableau 1 et les indicateurs/cibles obtenus, on remarque que les activités de diffusion générale ont permis d'atteindre 100% du membership (infolettre, communications internes). Pour les activités de rassemblement, celles-ci ont permis de cumuler une participation d'environ 65% des membres (rencontres, activités de la tournée régionale, etc.) ce qui est significatif.

3.4 Augmenter l'intérêt de la filière et du consommateur envers le Blé raisonné

Les activités menées dans le cadre du projet visaient aussi à augmenter l'intérêt de la filière et du consommateur pour le Blé raisonné. La volonté étant de mousser différentes initiatives pour en faire la promotion et, le cas échéant, mettre en place de nouvelles synergies. Il s'agit des activités du tableau 1 identifiées comme rencontres de la filière et des acteurs.

Deux initiatives spontanées très intéressantes sont nées durant le projet :

- **En 2023, la synergie des partenaires a permis de proposer au MAPAQ un label écoresponsable distinctif pour le blé raisonné d'origine québécoise.** Ce label serait complémentaire à la « marque privée » Blé raisonnée développée et appartenant aux Moulins de Soulange afin de conforter encore davantage le marché.
- **En 2024, un résultat significatif a été atteint à ce sujet par la création d'un OBNL** regroupant des intervenants de la filière. Étaient présents lors de la formation de l'OBNL : Rudy Laixhay, directeur du Moulin de Charlevoix, Simon Bégin, porte-parole de L'Institut Jean-Garon et Michel Saint-Pierre, coprésident de l'Institut Jean-Garon, Marc Dion, ancien sous-ministre au MAPAQ, Patrick Mundler, professeur et chercheur à l'université Laval, Marie-Ève Proulx, ancienne ministre des régions, Gabrielle Bastien, de Regénération Canada (via team) et un représentant des Céréaliers du Québec ainsi que des boulanger, dont Jean-Christophe Lamontagne de « À chacun son pain».

L'objectif de «Boulanger Blé Québec» est de développer une vision réaliste du développement du blé panifiable au Québec et tous ont été en accord sur le besoin de créer ce regroupement pour y remédier. L'un des défis selon les attentes des Céréaliers du Québec consiste à obtenir du blé qualité et des revenus à l'hectare conséquents. Il faut avoir une vision positive rappelant que le secteur des fromages a su créer un monde tout à fait nouveau et rapide entre 1980 et aujourd'hui.



4. APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE

De manière générale, on peut considérer que l'approche mise en place à l'intérieur du projet a été bénéfique et elle pourrait inspirer d'autres initiatives de culture de créneau ou environnementales de spécialité. Les conditions gagnantes qui pourraient servir d'inspiration sont :

- Privilégier les relations et les échanges directs de producteurs à producteurs, plutôt que les grandes « démonstrations » scientifiques. Ce fut une force du projet pour solliciter l'intérêt des céréaliers qui parlaient des perspectives et des potentiels entre eux ;
- Avoir recourt autant que possible à des solutions ou des initiatives en place plutôt que de vouloir créer de nouveaux outils ou initiatives. Dans le projet, le fait de pouvoir compter sur le programme existant de Blé raisonné des Moulins de Soulages avait comme force de rendre cela très concret pour les céréaliers et d'être un point de référence ;
- Miser sur une collaboration de partenaires impliqués dans l'ensemble de la filière et des échanges directs avec eux en privilégiant des acteurs actifs qui y voient de l'intérêt à court terme ou du potentiel. Ce fut le cas dans le projet alors que ce sont des boulangeries, des moulins, des céréaliers et d'autres partenaires en mesure de fournir de l'expertise et de partager de l'expérience qui ont échangé directement ;
- Accepter l'évolution naturelle d'un projet en cours de réalisation, plutôt que de vouloir restreindre les échanges ou les visions. Le projet initié sous l'accroissement de la participation au programme de Blé raisonné a donné lieu à des échanges constructifs sur la place de la culture du blé humain au Québec, sur l'utilisation du blé humain au Québec et sa reconnaissance, etc. Il en est sorti deux initiatives ad hoc (label et OBNL) qui pourraient contribuer à poursuivre les efforts de développement ;
- S'intéresser aux conditions qui peuvent freiner l'intérêt des producteurs à participer et mettre en place des actions en parallèle. Par exemple, dans le cadre du projet, les céréaliers ont mentionné très pertinent les efforts faits auprès des consommateurs, car en bout de piste, s'ils veulent des meilleures primes pour le blé raisonné, il doit y avoir un marché et une demande accrue ;
- Miser autant que possible sur des événements ou des activités existantes pour se joindre à celles-ci, plutôt que de vouloir en créer de nouvelles. C'est souvent plus efficient et il en sort un partage de connaissance et un réseautage constructif ;
- Regrouper autant que possible des objectifs poursuivis au sein de mêmes activités à plus grand rayonnement. La capacité de participation des producteurs est limitée donc il faut maximiser les moments où ils peuvent être présents. Ce qui a notamment bien fonctionné dans le cadre du projet a été les synergies avec les activités en boulangerie, aux salons, à l'exposition agricole et les Grand Rendez-Vous, car elles offraient des intérêts variés qui donnaient le goût d'y participer.

En somme les entreprises agricoles pouvant être rejoindes par les résultats du projet sont les quelque 11 000 producteurs et productrices de grains du Québec, ainsi que tout sous-groupe de production intéressé à démarrer une initiative de marché de créneau.

Les Céréaliers du Québec

Programme de transfert et de reconnaissance pour augmenter les pratiques d'agriculture raisonnée au champ (blé humain)

22-013-PAD-CERQ (7143429)

Décembre 2024 – Rapport final



5. PERSONNE-RESSOURCE POUR INFORMATION

Pour toute information complémentaire relativement au projet et aux réalisations présentées, vous pouvez communiquer directement avec le coordonnateur contractuel des Céréaliers du Québec :

Monsieur Jean-François Aubin
Céréaliers du Québec
C. P. 348 Saint-Louis-de-Gonzague (Québec) J0S 1T0
Cellulaire : 418.809.1289
jean-francois.aubin@atkinsrealis.com

6. REMERCIEMENT AUX PARTENAIRES FINANCIERS

Les Céréaliers du Québec désirent remercier le gouvernement du Québec et le MAPAQ pour le soutien financier accordé pour la réalisation du projet.

Merci également à l'ensemble des partenaires et des participants à l'organisation ou la tenue des activités ou événements et sans lesquels le projet n'aura pas été possible.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.

Céréaliers du Québec

Programme de transfert et de reconnaissance pour augmenter les pratiques d'agriculture raisonnée au champ (blé humain)

22-013-PAD-CERQ (7143429)

Décembre 2024



LES CÉRÉALIERS
DU QUÉBEC



ANNEXE 1 : Tableau des réalisations et des résultats de 2024

Tableau : Avancement 2024 et principaux résultats par activité

No.	Activité, actions, initiatives	Avancement 2024	Description	Participation et/ou retombées
1	Poursuite des travaux du comité des partenaires pour l'exécution du projet	100%	Planification et réalisation des activités tout au long de l'année 2024.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation des partenaires : Céréaliers du Québec, Moulins de Soulages, MAPAQ direction régionale Montérégie-Est et autres ressources ▪ Production et révision de contenus ▪ Animation d'activités
2	<u>Type :</u> Sensibilisation et diffusion <u>Activité :</u> Communications aux membres	100%	Diffusion accrue des outils et supports mis en place depuis 2022 dans le cadre du projet.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission de communications directes aux membres de type « Flash info » à partir de la liste de distribution interne. ▪ Deux info-lettres (no.5 et 6) aux membres ont été produites, accompagnées d'un court sondage de suivi de l'intérêt des producteurs.
3	<u>Type :</u> Sensibilisation et diffusion <u>Activité :</u> Présence des Céréaliers du Québec au Salon de l'agriculture de Saint-Hyacinthe et au Salon Industrie et machinerie agricole de Québec (SIMAQ) avec kiosque proposant un volet particulier d'information sur le blé raisonné qui sont des points de rendez-vous importants de céréaliers différents régions du Québec.	100%	Le kiosque regroupant l'information sur le programme de blé raisonné et l'intérêt pour les céréaliers d'y participer, de même que sa formule d'animation ont été mis en place.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le kiosque d'information a été présent pour toute la durée du Salon de l'Agriculture, soit du 16 au 18 janvier 2024. ▪ Le kiosque d'information a été présent pour toute la durée du SIMAQ, soit du 1er au 3 février 2024. ▪ Au cours des 2 jours, plus de 40 producteurs de grains ont visité le kiosque et se sont informés sur le programme de blé raisonné. ▪ Un total de 8 céréaliers a accepté d'entreprendre les démarches auprès des Moulins de Soulages pour participer au programme de blé raisonné. Les coordonnées des céréaliers intéressées ont été transmis aux Moulins de Soulages.
4	<u>Type :</u> Sensibilisation et diffusion <u>Activité :</u> Info-lettre 5 aux membres : Bilan 2023 et annonce des activités pour l'année 2024.	100%	Cette info-lettre interne a été envoyée aux membres dans la foulée de l'assemblée générale annuelle des Céréaliers du Québec en mars 2024.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'info-lettre a permis de rejoindre 100% des membres des Céréaliers du Québec. ▪ L'assemblée générale annuelle a permis de rejoindre 23 céréaliers. La provenance des participants était : 80% Montérégie, 15% Centre-du-Québec et Mauricie, 5% autres régions.

No.	Activité, actions, initiatives	Avancement 2024	Description	Participation et/ou retombées
5	<u>Type :</u> Sensibilisation et formation <u>Activité :</u> Tournée régionale auprès de céréaliers pour sensibiliser au programme de Blé Raisonné (rejoindre des céréaliers de 3 à 5 régions)	100%	La tournée des régions en 2024 s'est effectuée en synergie avec les Moulins de Soulages et les boulangeries participantes (pour le volet consommateur). La tournée visait donc une activité auprès des consommateurs et une activité spécifique auprès des céréaliers.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Liste des régions visitées et des rencontres tenues (4) : <ul style="list-style-type: none"> • Capitale-Nationale – 26 août 2024 • Couronne sud de Montréal - 27 septembre 2024 • Montérégie-Est – 14 mars 2024 • Lanaudière – 20 juillet 2024 ▪ Diffusion de la tournée régionale dans les médias agricoles de La Vie agricole, permettant de rejoindre les céréaliers des régions suivantes : Bas-Saint-Laurent (Rivière-du-Loup, Rimouski, La Pocatière), Chaudière-Appalaches (Montmagny, Beauce), Capitale-Nationale et Mauricie (Portneuf), Estrie (Coaticook), Montérégie (Vaudreuil-Dorion), Est Ontario francophone (Timmins, Sudbury, Nissipissing-Ouest).
6	<u>Type :</u> Sensibilisation et formation <u>Activité :</u> Grand Rendez-Vous 2024	100%	Le Grand Rendez-Vous 2024 s'est déroulé en 2 temps : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une première rencontre réservée aux céréaliers afin de mettre en commun les attentes, les freins existants ou les conditions qui encourageraient leur participation au programme (14 mars 2024). ▪ Une seconde journée tenue le 19 mars 2024 dans la région de Québec. Lors de cette journée de liaison entre différents représentants de la filière intéressés par le développement du blé boulanger et du blé raisonné, le développement de ce créneau a été abordée sous 3 volets : <ul style="list-style-type: none"> ○ Partage des préoccupations et des attentes des céréaliers pour faire une place à cette production au sein de leur entreprise. ○ Partage des perspectives de marché et des besoins pour les boulangers. ○ Partage d'une vision commune et d'objectifs pour mousser ce créneau et engagements futurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 25 céréaliers de différentes régions du Québec ont participé au Grand Rendez-Vous 2024 (journée producteur). ▪ 8 représentants invités de la filière ont participé au Grand Rendez-Vous 2024 (journée de liaison).
7	Info-letter 6 aux membres : résultats 2024 et sondage-éclair aux membres.	100%	Cette info-letter interne a été envoyée aux membres en début décembre 2024.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'info-letter a permis de rejoindre 100% des membres des Céréaliers du Québec. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le taux de réponse au sondage a été de 50% des membres. Les résultats sont présentés à la section 3.
8	<u>Type :</u> Sensibilisation et diffusion <u>Activité :</u> Rencontres d'acteurs du réseau, de la filière, de partenaires et rejoindre le consommateur (Journée Céréalier)	100%	En 2024, cette activité s'est tenue dans la foulée du Grand Rendez-Vous 2024 (2 ^e journée – liaison).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Production : Les Céréaliers du Québec ▪ Boulangeries : Au Palet d'Or / À chacun son pain ▪ Meuneries : Moulin de Charlevoix ▪ Partenaires de l'industrie : Ancien sous-ministre du MAPAQ et ancienne ministre des Régions ▪ Agri-science et recherche : Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation de l'Université Laval / Centre de recherche sur le développement territorial / Regénération Canada (organisme à but non-lucratif dédié à promouvoir la régénération de la santé des sols afin d'atténuer les changements climatiques, de restaurer la biodiversité, d'améliorer les cycles de l'eau et de soutenir un système alimentaire sain) ▪ Autre : Institut Jean-Garon ▪ La synergie des partenaires a donné lieu à la mise en place d'un OBNL qui sera chargé de continuer la coordination et de voir au développement du créneau boulanger et raisonné pour le blé du Québec.

No.	Activité, actions, initiatives	Avancement 2023	Description	Participation et/ou retombées
9	Type : Accompagnement Soutien agronomique offert aux céréaliers en cours d'année	100%	En 2024, le soutien agronomique par les Moulins de Soulages a été offert afin d'assurer la continuité de la participation au programme pour les deux membres des Céréaliers du Québec et pour l'intégration des nouveaux participants au programme.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification auprès d'eux de freins et de contraintes à la participation des céréaliers au programme. ▪ Revue des avantages perçus.



LES CÉRÉALIERS
DU QUÉBEC

Maitres conseillers. Maitres chez-soi.

